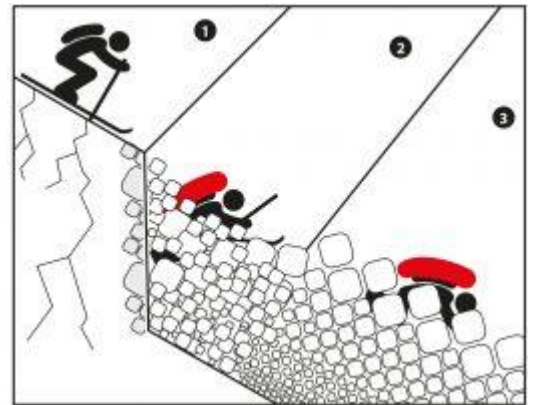


REACTOR, l'expérience pour origine

Durant les 15 dernières années, à travers son équipe et ses partenaires, ARVA® a joué un rôle important dans la commercialisation, le développement et la production des systèmes airbag d'avalanche. C'est en s'appuyant sur cette expérience et en étudiant plusieurs centaines de cas réels d'avalanches qu'ARVA® a choisi d'innover dans ce domaine très spécifique. Après deux ans de recherche et développement, ARVA® est fier de présenter le sac double airbag le plus léger, le plus compact et le plus performant du marché.



Qu'est-ce qu'un sac airbag ?

Le sac airbag est un équipement de sécurité permettant de rester à la surface d'une avalanche et qui doit toujours être combiné au port d'un DVA, d'une pelle et d'une sonde. Le principe consiste à augmenter le volume corporel de la personne en gonflant un « airbag » autour du sac. Le système est équipé d'une poignée de déclenchement qui permet à l'airbag contenu dans le sac à dos de se remplir d'air en quelques secondes. Ce fonctionnement s'appuie sur un phénomène physique appelé ségrégation inverse qui consiste à faire remonter les gros volumes parmi une multitude de particules en mouvement.



Le système REACTOR

Doté d'un double airbag de 150 L (2x75 L) combiné à un double système de gonflage, le REACTOR met l'accent sur la sécurité et la fiabilité. La forme et le positionnement des airbags ont été pensés pour maximiser l'effet ascensionnel dans l'avalanche. Le système de gonflage a été étudié pour proposer un produit compact et léger (790g), tout en optimisant les performances en situation réelle. Toutes ces innovations ont fait l'objet de 3 déposes de brevet. Il est possible de détacher le système REACTOR du sac à dos pour le transférer dans un autre sac compatible REACTOR.



Les bouteilles sont faites de matériaux de haute qualité et sont conçues pour résister à une pression interne supérieure à 300 bars. Elles sont à usage unique et rechargeables uniquement par ARVA. Les bouteilles acier répondent à la directive 2010/35/EU pour l'Europe et aux réglementations DOC/TC pour l'Amérique du Nord. La bouteille en carbone répond à la norme ISO 11119-3.